L'ABEILLE.

PAR BULLIT, BULLEN & MAGNE
NO 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :
ABONNEMENT.
Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'il abonné ne voudra remettre que le prix de la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront faire leur abonnement devront en donner avis par écrit, sur sous-enveloppe le terme de leur abonnement ne sera arrêté.
ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.
ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les arrangements pour les termes, le magasine de détail, 600 piastres ; Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 1,000 ; les ventes de propriétés, maisons et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, 800. Ces abonnements se paient à moitié avance.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.
Les Annonces des mariages et de décès, les avis de vente pour appeler l'attention du public ; les ventes d'immeubles, bonnes meubles, les avis signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.
Les Annonces qui ont plusieurs insertions, par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.
Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.
Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que renvoi d'un employé, vente de plantations, de propriétés et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparément au prix ci-dessus.
Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Les Annonces du mois de Janvier seront publiées à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, et qu'il y ait un répondant.
Les Parents et autres ordonnés ouverts pour la commission du public, Ventes de propriétés, nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.
Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LA VERITÉ EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsapareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.
Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été sacrifiées dangerusement.
Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des sels mineraux et des mercures qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.
Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecine, afin d'en imposer au public et lui vendre des drogues dangereuses, n'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.
Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui trouvent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.
Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.
Dyuleurs rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, malaises du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les os, tête, dos et côtés, au dessous de l'estomac, douleur interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, pires ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps vertiges, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.
Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pilules de salsapareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.
Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.
Il est notoire que les pilules de salsapareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecine et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boîtes.)
Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de vegetaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.
Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéraments les plus délicats et par les personnes de toute âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans exposer au froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.
Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaibira pas le système autant qu'une médecine purgative.
Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Renovateur du système qui ait jamais été découvert.
Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure qui les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.
Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.
Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsapareille et une bouteille du sirop composée de salsapareille sont efficaces pour guérir les maladies vénériennes.
Il est notoire que la seule place où l'on puisse obtenir ces naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane.

ASSOCIATION MÉDICALE.
LE Docteur DUPRÉ de la faculté de Paris, et le Dr BARELLE de la faculté de New York, se réunissent pour offrir leurs services à la habitants de cette ville. Ils feront des visites en ville, et l'on trouvera toujours un de ces maîtres à leur office, où ils donneront des consultations. Ils se chargent aussi des accouchements et des opérations chirurgicales.
De longues années de pratique en Europe, permettent à Mr. Dupré d'offrir avec confiance le tribut de son expérience pour le traitement de la fièvre jaune.
Ils demeurent rue du Canal, No. 128. 4 juin

SANGSUES—Reçues par l'Anne Louise de Bordeaux une masse de sangsues de choix, à vendre à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre Conde et Levée.
Entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 1 juin

MARRONNAGES.
$50 DE RECOMPENSE — Seront donnés pour l'arrestation et la mise en geôle à la police municipale de la négresse ELIZA. Elle est assez forte, du corps, de yeux épaisses, de la taille de cinq pieds 3 ou 4 pouces, parlant anglais et Wesh. Elle fut ramenée au propriétaire samedi dernier par une personne de la seconde municipalité, elle s'échappe de la personne qui la conduisait à la geôle. Depuis elle a été vue plusieurs fois sur le chemin de Gentilly.
Si la personne qui l'a ramenée samedi dernier voit cet avis elle est requise de l'adresser à la demeure du propriétaire, sur le chemin du Bayou. La récompense lui sera payée au No. 96, rue Toulouse. 20 juin—1
$10 DE RECOMPENSE
PARTIE MARONNE de chez le soussigné, de l'habitation du soussigné, anciennement Dufau, paroisse de Plaquemines, vingt deux milles au dessous de la Nouvelle Orléans, MERY ou ALFRED, négresse américaine, âgée d'environ 50 ans, petite taille, mince, figure assez bonne, grande bouche, parlant français et anglais, et causant avec volubilité.
La récompense susdite, sera donnée à quiconque la livrera à la prison de la ville, en donnant avis au soussigné. Il est présumé qu'elle se tient en ville, où elle a plusieurs connaissances.
19 juin—4,19,24,29 & 30 juin VICTOR DEBOUCHEL.
$10 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez le soussigné le 9 courant, la négresse AGNES, âgée de 20 ans, de petite taille, assez jolie, parlant anglais et français. Elle avait disparu en cet partie sur robe de mousseline légère, elle a vu une dans le voisinage de la rue Bourbon et St. Pierre. La dite négresse a été achetée depuis environ 3 semaines de M. Eugène Becoc et sœur. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la ramènera au soussigné ou qui la logera, sans aucun frais de ville. FELIX COFFY.
25, rue Union, entre St. Charles et Carondelet.
19 juin—3
$25 DE RECOMPENSE—Partie marronne le 17 juin courant, la mulâtresse SUZANNE, âgée de 25 ans environ, petite, marque de taches de rougeur, une tache derrière chaque oreille, ayant trois dents de devant cassées, parlant anglais et français. La récompense susdite sera payée à quiconque la conduira à une des geôles de l'Etat ou la remettra à ROGER & LABATUT.
19 juin—8
$25 DE RECOMPENSE—Est parti marron de l'habitation de Mr. Theo. Fay, de Ste Marie, un nègre nommé ARTUS ; il est grand, mince, très noir, front découvert, barbe dents gâtées, portant un chapeau en laine. Quiconque le livrera aux soussigneés ou le fera incarcérer dans une des prisons de cette ville aura ladite récompense.
FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS.
19 juin 19, rue St. Louis.
$10 DE RECOMPENSE—Parti marron le 9 du courant, le nègre BAZILE, âgé de 20 ans, créole, parlant anglais, taille de 5 pieds bien fait, teint clair, le regard un peu en-dessous, étant bon connu en ville, il était habillé d'un pantalon de cotonnade bleu, gilet blanc et d'un chapeau noir.
Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point les donner asile à leurs bord, sous les risques des pénalités de la loi.
11 juin L. T. BEAUREGARD.
$5 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné, la négresse CELESTE, âgée de quarante ans, ayant des marques sur la figure et la Guinée, les jambes cicatrisées, les talons ronds, elle est petite saisant à midi ; vêtue d'une robe de cotonnade bleue et unies, appartenant dernièrement à M. Glatiny, elle a pu la prendre la ménerout rue du Quartier no. 141, ou à la geôle. 11 juin—4
AVIS.—Détenu à la Geôle de St. Jean Baptiste le nègre nommé SAM, disant appartenir à Harrit de la Nelle. Orléans. Il déclare que son maître est maçon. Il a une plaie sous la mâchoire du pied gauche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
A. LUMINAIS, Sherif.
Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m
AVIS—Détenu à la Geôle de St. Jean Baptiste la négresse MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile Déméoque de la Nelle Orléans. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.
A. LUMINAIS, Sherif.
Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m
$50 DE RECOMPENSE—Parti marron de la habitation de Dajuin frères, le 13 mai la négre BELLE, âgé de 25 ans, taille 5 pieds 4 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes cicatrices, la tête plus que la gauche, la chevelure très épaisse. Il a emporté un habit de drap noir presque neuf et environ $200 presque tout en or.
23 mai DAQUIN BROTHERS.
DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron de chez la veuve Soulant, le nègre PETER taille de quatre pieds cinq pouces, nègre anglais, grosse figure noire, mauvais regard, yeux ressortis, toujours riant. Il est parti le 25 avril de chez sa maîtresse, demeurant dans la rue Champs-Elysées, entre Urquhart et Gurod. Il a emporté tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une des geôles d'en bas.
23 Mme Vve. L. SOULANT
$20 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez la soussignée, le mulâtre américain CHARLES, âgé d'environ 25 ans, parlant assez bien français, teint clair, taille d'environ 5 pouces, cheveux blonds, il est connu comme marchand de lait.
Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis. E. ROUSSELIN.
Habitation du Bayou.
$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Seront données à la personne qui livrera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et passablement un mauvaise auteur des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux à vapeur, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.
19 juin L. T. BEAUREGARD.
$5 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné, la négresse CELESTE, âgée de quarante ans, ayant des marques sur la figure et la Guinée, les jambes cicatrisées, les talons ronds, elle est petite saisant à midi ; vêtue d'une robe de cotonnade bleue et unies, appartenant dernièrement à M. Glatiny. On l'a prendra la ménerout rue du Quartier no. 141, ou à la geôle. 11 juin—4
AVIS.—Détenu à la Geôle de St. Jean Baptiste le nègre nommé SAM, disant appartenir à Harrit de la Nelle. Orléans. Il déclare que son maître est maçon. Il a une plaie sous la mâchoire du pied gauche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
A. LUMINAIS, Sherif.
Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m
$50 DE RECOMPENSE—Parti marron de la habitation de Dajuin frères, le 13 mai la négre BELLE, âgé de 25 ans, taille 5 pieds 4 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes cicatrisées, la tête plus que la gauche, la chevelure très épaisse. Il a emporté un habit de drap noir presque neuf et environ $200 presque tout en or.
23 mai DAQUIN BROTHERS.
DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron de chez la veuve Soulant, le nègre PETER taille de quatre pieds cinq pouces, nègre anglais, grosse figure noire, mauvais regard, yeux ressortis, toujours riant. Il est parti le 25 avril de chez sa maîtresse, demeurant dans la rue Champs-Elysées, entre Urquhart et Gurod. Il a emporté tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une des geôles d'en bas.
23 Mme Vve. L. SOULANT
$20 DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez la soussignée, le mulâtre américain CHARLES, âgé d'environ 25 ans, parlant assez bien français, teint clair, taille d'environ 5 pouces, cheveux blonds, il est connu comme marchand de lait.
Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis. E. ROUSSELIN.
Habitation du Bayou.
$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Seront données à la personne qui livrera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et passablement un mauvaise auteur des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux à vapeur, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.
9 juin R. C. WILKINSON, 91, Canal.

AVIS DE CAN

J. A BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par suite du conseil des honorables Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans le vaste Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les marchés et vendredis.
Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan, en donneront avis à l'encanteur la veille du jour de la vente ; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.
Les échantillons des marchandises seront vendues sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.
Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Concaine. 2 mai.

AUX CONTRACTEURS DE PAVAGE.
DES propositions cachetées, adressées au recorder et au Conseil de la 2ème Municipalité, portant sur l'adresse. *Propositions pour pavage*, seront reçues jusqu'au 15 juillet 1839 pour fournir tous les matériaux la main-d'œuvre des banquettes ordonnées par le conseil aux conditions suivantes ; et payable en bonds de la municipalité, à six ans de date, portant intérêt à raison de six pour cent par mois.
Les curbstones, qui devront être employées, n'auront pas moins de trois pieds et demi de longueur, quatre pouces d'épaisseur, et la largeur, que pourra exiger le niveau à observer, et qui sera déterminé par l'inspecteur des travaux publics ; il devra en être équarris dans les bouts, et sur les façades extérieures et intérieure, les gutterstones n'auront pas moins de trois pieds de longueur, quatre pouce d'épaisseur, et un pied de largeur, et devront être équarris dans les bouts et sur le côté appuyé au curb-stone.
Les curb-stones qui devront être enfoncés, au moins de six pouces au-dessous du niveau de la rigole, et les gutter stones seront contenues par un appui pavé de quatre pieds de largeur ; et les trottoirs seront entièrement carrelés de briques, du lac d'une bonne qualité, ou en bitume d'un pouce d'épaisseur, sur une couche de sable gris ou blanc, ou de coquilles.
Sera pratiqué, en face de chaque terrain ou propriété n'ayant pas plus de trente cinq pieds de largeur, pour faciliter l'écoulement des eaux, une rigole en ciment, de trois pouces de profondeur et de quatre pouces de largeur, recouverte d'un madrier en cypre, de deux pouces d'épaisseur, dont la partie supérieure sera niveau avec le carreleage du trottoir.
Le contracteur devra remblayer, en sable du fleuve, et le sable sera pilé, les banquettes qui ne seront pas assez élevées et fournir tous les matériaux nécessaires, et ce qui le composent et en même temps qu'il peut fournir les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable combustible dont nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendus à un grand nombre d'individus désespérés et malgrés le heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe, et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le *Cordial de Lucine*.
Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un remède efficace pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.
A vendre en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $4 la bouteille. 14m—6m

AU PUBLIC LOUISIANAIS.
LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de dansle le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.
15 J. DEVOTI.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS.—M. VANDER, Géomètre-Arpenteur, ancien directeur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour l'enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, et de la Méthode abréviative réduite pour l'apprendre, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue du Humaine et Bourgogne.
Le Professeur applique la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 1 m.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.
J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, uniques et d'or, en fils les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.
Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y demeurent leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.
N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de M. Lacoste, rue Pauras, à passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, et au magasin de La Mub, No. 81, rue Chartres, recevront une prompte attention.
Les ordres sont aussi informés que J. B. D. & Co. ferons les fournitures nécessaires à ces art. 4 fév

SMITH, CANTZON & CO.
Old Gaines Head, no. 12, Peck Slip, New-York.
Une porte audessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.
La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies delicates, savoir le *Spermatorrhea*, *gonorrhée*, *strictures*, *Leucorrhea*, *Fleurs blanches*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang continue à être pratiquée au dispensaire, où les personnes qui seront atteintes de ces maladies, ou qui craignent quelques effets de ces maux, trouveront leur guérison en s'adressant au dispensaire où on leur administrera un remède de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.
Les jeunes gens qui désirent trouver les bienfaits doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons, (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à de fâcheuses méprises ; mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Gaines Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.
Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres quine seront point franches ne seront pas adressées à la poste.
N. B. Les bureaux du Dr. Evans sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.
Il ne peut obtenir des représentations à ce sujet.
Ce moyen n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la Nouvelle-Orléans.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Gaines Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.
Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient l'assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la méthode la plus facile et la plus efficace pour bien suivre de manière que personne puisse être sans appeler médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes.
Prix pour une grande boîte $15
Prix pour une petite boîte 10
On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Gaines Head dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.
AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur *Giraffe*, jusqu'au 7 courant, sont requises de les présenter au capitaine Sellier, à la maison de pension de Mme. Hawley, encoignure des rues Magasins et Tchoupitoulas, d'ici au 12 courant, après laquelle date les dettes dues par le dit bateau ne seront point payées. 12 juin—10
ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.
"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.
Le soussigné étant dument autorisé comme agent de la dite compagnie Ci-dessus pour la ville de la Nlle. Orléans, est prêt à assurer les maisons, bateaux à vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes et les dommages que pourraient causer l'incendie ; il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices délivrées par l'agent soussigné. JOEL SMALL.
22m—6m chez Godfrey. Lawrie & Small.
26, Vieille-Levée.

BUCKNER & FOUTZ,
Avocats, Clinton (Mississippi.)
Références à Messrs.
ALEX. GRANT,
HENDERSOR & GAINES,
SMITH & ROORHES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGERON. Nouvelle-Orléans.
28 m—6m

AVIS.—R. B. SYKES, chanteur dûment commissionné par la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.
Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.
2 mai

CARTONS DE LOTO,
TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.
A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 109. 28 mars—6m

AU BAZAR PARISIEN,
NORMANDIN & BARRAUD, encoignure Rues Dauphine, et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs en ville et de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui prétendent qu'à ce jour, parmi les divers compositions offertes pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu répondant à leur réputation, et peuvent on se croit abusé par la personne qui vous les recommandée ; et attendant toutes contiennent plus, ou moins des substances propre à l'usage annoncé, qu'en combinaison de ces substances ne peut être attribué par la température.
Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir à ces coiffeurs avec subces en Europe, et dernièrement en même temps sous le soleil de la Grèce, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à définir depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les mêmes observations qu'il a pu arriver aujourd'hui avec attent le but qu'il a cet projet.
En offrant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette comme rafraîchissant et conservant la peau satinée et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.
Le cheval d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraîche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver la souplesse et le rilant des cheveux.
Mm. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.
Ils ont aussi reçus d'excellente pommade du réel, la pommade Dupuytrin, si bien reconnu pour empêcher la chûte des cheveux ; pâte de Bernier pour blanchir les mains et adoucir la peau ; eau et poudre du Dr Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.
Grand assortiment d'eau de Cologne, eau de vie de Lavande embrée ; eau athénienne dite balsamique ; matière pour teindre les cheveux ; extrait d'odeur pour le mouchoir, eau pour les dameurs, pastilles de sérail pour parfumer les appartemens ; encre à marquer le linge ; eau à détacher ; assortiment de savon d'ivoire, de Marseille et d'Armogine, de la pâte pour les bains, blanc d'ivoire pour la peau ; véritable pomade de nez et de patate.
Savons de toilette instant parfaitement les fruits ; haile anique, assortiment d'odeur, glaces assorties pour la barbe, peignes et glaces magnétiques ; peignes fins en ivoire ; buis, dits à retager, dit écaille, dit à papillotes, modèles qui n'ont point encore paru ; flacons pour mettre des eaux pour le voyage ; bouseries en tous genres ; trousses de voyage.
Habillements d'enfans ; chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.
Gravatches de gazes fleuts et mitaines pour dames et enfans ; éventails, épingles peintes et dorées, bouquets et guirlandes de mariée, souliers satin noire et blanc, dit maroquin couleur ; sert tête pour le bain ; sac à éponge, taffetas gommé pour tabliers de nourrices ; sac de 24 d'occasé à jour, brodées et unies ; chemises d'hommes, toile, percale, batiste ; dto. en couleurs pour vendre en gros et en détail ; bretelles blanches, vraies solaniés de Chine brochée ; mouchoirs de batiste pour poche ; chapeaux noir et gris pour hommes ; chaussettes et gants de soie noire et blanc ; cuisses à corsets et de toutes sortes.
Tous ces articles sont dûs reçus par les derniers arrivages. 13 juin

AVIS DE CAN

PANACES INDIEN.
POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula, et les Conseil de la dose Municipalité, portant sur l'adresse. *Propositions pour pavage*, seront reçues jusqu'au 15 juillet 1839 ; pour fournir tous les matériaux la main-d'œuvre des banquettes ordonnées par le conseil aux conditions suivantes ; et payable en bonds de la municipalité, à six ans de date, portant intérêt à raison de six pour cent par mois.
Les curbstones, qui devront être employées, n'auront pas moins de trois pieds et demi de longueur, quatre pouces d'épaisseur, et la largeur, que pourra exiger le niveau à observer, et qui sera déterminé par l'inspecteur des travaux publics ; il devra en être équarris dans les bouts, et sur les façades extérieures et intérieure, les gutterstones n'auront pas moins de trois pieds de longueur, quatre pouce d'épaisseur, et un pied de largeur, et devront être équarris dans les bouts et sur le côté appuyé au curb-stone.
Les curb-stones qui devront être enfoncés, au moins de six pouces au-dessous du niveau de la rigole, et les gutter stones seront contenues par un appui pavé de quatre pieds de largeur ; et les trottoirs seront entièrement carrelés de briques, du lac d'une bonne qualité, ou en bitume d'un pouce d'épaisseur, sur une couche de sable gris ou blanc, ou de coquilles.
Sera pratiqué, en face de chaque terrain ou propriété n'ayant pas plus de trente cinq pieds de largeur, pour faciliter l'écoulement des eaux, une rigole en ciment, de trois pouces de profondeur et de quatre pouces de largeur, recouverte d'un madrier en cypre, de deux pouces d'épaisseur, dont la partie supérieure sera niveau avec le carreleage du trottoir.
Le contracteur devra remblayer, en sable du fleuve, et le sable sera pilé, les banquettes qui ne seront pas assez élevées et fournir tous les matériaux nécessaires, et ce qui le composent et en même temps qu'il peut fournir les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable combustible dont nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendus à un grand nombre d'individus désespérés et malgrés le heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe, et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le *Cordial de Lucine*.
Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un remède efficace pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.
A vendre en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $4 la bouteille. 14m—6m

AU PUBLIC LOUISIANAIS.
LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.
15 J. DEVOTI.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 LEÇONS.—M. VANDER, Géomètre-Arpenteur, ancien directeur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour l'enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, et de la Méthode abréviative réduite pour l'apprendre, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue du Humaine et Bourgogne.
Le Professeur applique la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 1 m.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.
J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, uniques et d'or, en fils les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.
Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y demeurent leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.
N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de M. Lacoste, rue Pauras, à passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, et au magasin de La Mub, No. 81, rue Chartres, recevront une prompte attention.
Les ordres sont aussi informés que J. B. D. & Co. ferons les fournitures nécessaires à ces art. 4 fév

SMITH, CANTZON & CO.
Old Gaines Head, no. 12, Peck Slip, New-York.
Une porte audessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.
La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies delicates, savoir le *Spermatorrhea*, *gonorrhée*, *strictures*, *Leucorrhea*, *Fleurs blanches*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang continue à être pratiquée au dispensaire, où les personnes qui seront atteintes de ces maladies, ou qui craignent quelques effets de ces maux, trouveront leur guérison en s'adressant au dispensaire où on leur administrera un remède de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.
Les jeunes gens qui désirent trouver les bienfaits doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons, (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à de fâcheuses méprises ; mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Gaines Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.
Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franches ne seront pas adressées à la poste.
N. B. Les bureaux du Dr. Evans sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.
Il ne peut obtenir des représentations à ce sujet.
Ce moyen n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la Nouvelle-Orléans.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Gaines Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.
Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient l'assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la méthode la plus facile et la plus efficace pour bien suivre de manière que personne puisse être sans appeler médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes.
Prix pour une grande boîte $15
Prix pour une petite boîte 10
On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Gaines Head dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.
AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations contre le bateau-à-vapeur *Giraffe*, jusqu'au 7 courant, sont requis de les présenter au capitaine Sellier, à la maison de pension de Mme. Hawley, encoignure des rues Magasins et Tchoupitoulas, d'ici au 12 courant, après laquelle date les dettes dues par le dit bateau ne seront point payées. 12 juin—10
ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.
"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.
Le soussigné étant dument autorisé comme agent de la dite compagnie Ci-dessus pour la ville de la Nlle. Orléans, est prêt à assurer les maisons, bateaux à vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes et les dommages que pourraient causer l'incendie ; il est aussi autorisé à